

Rénover sans dépendre un sou!

Combinez deux programmes puissants
pour des rénovations écoénergétiques
entièrement couvertes.*



La maison de vos rêves plus futée... et plus verte.

En combinant l'hypothèque Remise en Argent de CMLS et du programme Eco Améliorations de la SCHL, vos clients peuvent effectuer des rénovations essentielles, comme remplacer les fenêtres, améliorer l'isolation, installer un nouveau système de chauffage ou même des panneaux solaires — sans piger dans leurs économies. Sur les prêts hypothécaires assurés admissibles, le remboursement en argent et la remise de prime couvrent les coûts liés à ces améliorations écologiques.

Comment ça fonctionne

1. Obtenez un prêt hypothécaire avec Remise en Argent de CMLS

Jusqu'à 3 % de remise en argent sur les transactions d'achat assurées, à utiliser dès la clôture pour les rénovations écoénergétiques.

2. Financez l'achat avec un prêt assuré par la SCHL

Investissez 20 000 \$ ou plus dans des améliorations écoénergétiques admissibles (fenêtres, isolation, système CVC, panneaux solaires, etc.).

3. Obtenir un remboursement de prime de 25 %

Une fois les travaux terminés, la SCHL offre un remboursement de 25 % de la prime d'assurance hypothécaire grâce au programme Eco Améliorations.

Exemples de rénovations
admissibles :

- Fenêtres et portes écoénergétiques
- Amélioration de l'isolation
- Systèmes de chauffage et de climatisation (CVC, thermopompes)
- Énergie renouvelable (solaire, éolien, géothermie)

Avantages pour vos clients :

- Aucune dépense personnelle à faire (grâce à la remise Ristourne Intelligente)
- Réduction des factures d'énergie
- Confort accru et valeur ajoutée à la propriété
- Accès aux mesures incitatives gouvernementales, sans paperasse complexe
- Les fonds disponibles grâce au prêt hypothécaire avec remise en argent sont disponibles à la clôture (La remise de la SCHL a lieu après la fin des rénovations)

Idéal pour :

- Acheteurs d'une première propriété
- Jeunes familles
- Propriétaires soucieux de l'environnement
- Clients avec une mise de fonds inférieure à 20 %

Ensemble, rendons l'accession à la propriété plus futée.

Communiquez avec votre directeur des affaires régional chez CMLS pour découvrir comment structurer des transactions assurées qui tirent profit de ces deux programmes. Vous pouvez aussi consulter les liens suivants pour en savoir plus :

[Programme Hypothèque Remise en Argent de CMLS](#)

[Eco Améliorations de la SCHL](#)

*Exemple basé sur un prêt hypothécaire de 500 000 \$, une prime de 4 % à la SCHL et des améliorations écologiques de 20 000 \$.
Le remboursement maximal est de 25 % de la prime versée à la SCHL.